# montastruc la-conseillère

## Dans ce numéro, zoom sur :

- La crèche
- La rénovation de l'Esplanade
- Le budget 2009 de la commune
- Compte-rendu des comités de quartiers

n° 10 • juin 2009 « les nouvelles » • journal d'information municipale •

# Le Mot du Maire

**Madame, Monsieur, Chers Amis**

Ce présent bulletin vous permettra notamment de prendre connaissance des décisions budgétaires et fiscales que le Conseil Municipal a arrêtées pour l'année 2009.

Conscients des effets de la crise actuelle pour chacun et chacune d'entre nous, il nous a fallu prendre en compte, non seulement l'incidence financière de la réforme des collectivités locales annoncée par l'Etat, mais également l'impact de cette crise, notamment au niveau immobilier, qui entraînera une baisse prévisible des recettes (taxe locale d'équipement et droits de mutation).
De plus, des investissements et travaux concernant des bâtiments et des réseaux communaux, liés à la vétusté et/ou à des mises aux normes (crèche, gendarmerie, réseau pluvial chemin Vert…), doivent être impérativement engagés, ce qui n'est pas sans effet sur le budget communal.
Conformément à nos engagements concernant les grands projets, nous avons engagé au début de cette année les études pour la réhabilitation de l'Esplanade (Place Sant Pere Pescador), comme cela vous est détaillé dans ce bulletin, et de la salle Jacques Brel.
Nous poursuivrons également nos efforts de solidarité, par l'amélioration et la mise en place de services à la personne, nécessaires en cette période, car nous sommes convaincus que l'effort collectif doit primer sur l'individualisme.

Notre équipe est plus que jamais à votre écoute et à votre service.
Très cordialement.

**Jean-Louis BOURGEOIS, Maire**

## Animations de juillet

A l'initiative de la Municipalité et en partenariat avec les associations qui le souhaitent, le principe d'une animation d'été à Montastruc durant les week-ends du mois de juillet est reconduit cette année.
Ainsi seront proposés plusieurs rendez-vous, musicaux, théâtraux, ludiques ou gourmands, en maintenant le principe de la gratuité pour tous les spectacles.
A cette occasion, de multiples lieux sont investis, que ce soit l'Esplanade Sant Pere Pescador, la place de la Mairie ou encore les rues et chemins de Montastruc pour des promenades à thème.
Parallèlement à ces animations ponctuelles, des terrains de sport sont ouverts au public, et des associations proposent des manifestations particulières ou des tarifs spéciaux « été » pour accéder à leurs activités.
Pour la partie spectacles, une équipe de bénévoles est nécessaire pour intervenir au niveau de la diffusion, de la technique, de la manutention, de l'accueil du public, du bar ou de la petite restauration. Les personnes intéressées par cette expérience - qui ne négligera pas les aspects conviviaux ! - sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie ou directement auprès de Michel Théron, adjoint en charge de l'animation (permanence tous les mercredis en mairie de 16 h à 18 h).

# Dimanche 7 juin, le jardin sera au marché !

Cette année encore, pour la 4e année, se tiendront les Journées Nature, à l'initiative de la Région Midi-Pyrénées, du 30 mai au 7 juin. Au travers de multiples activités ces Journées sensibilisent petits et grands aux thèmes de la biodiversité, de la gestion de l'eau et du développement durable, de façon à inciter les Midi-Pyrénéens à préserver leur environnement en leur faisant découvrir ou redécouvrir leur patrimoine naturel régional.

Pour la première fois notre commune a décidé de participer à cette initiative, en choisissant pour thème le jardin.
Le dimanche 7 juin, différentes activités seront proposées dans le cadre du marché.
Vous pourrez participer à la « bourse aux plantes », en échangeant boutures, graines, plants ; faire partager vos connaissances et votre savoir-faire.
Les enfants de l'école Vinsonneau, vous présenteront les productions issues de leur jardin.
Parmi les animations, un atelier vous fera découvrir les bons tuyaux du jardinage bio, les gestes éco-citoyens au jardin : fabrication de compost, paillage, récupération d'eau de pluie. Un paysan de l'AMAP du Pastel, proposera aux enfants une activité : "semons la biodiversité" ; les enfants garniront de terreau un pot de yaourt et y planteront une graine. Ils rapporteront ensuite le pot à leur domicile pour faire pousser cette graine, et avoir la surprise de découvrir le légume qui y poussera.

## Séjour d'été enfants et ados

Du 4 au 11 juillet la MJC organise un séjour en montagne pour 15 enfants et 15 adolescents, dans un gîte de Saint-Lary-Soulan.
Renseignements auprès de la MJC. Accueil dans les locaux situés rue de l'Ancien Presbytère. Tél. : 05 61 84 73 23 et courriel : mjc.montastruc@free.fr.

## Elections européennes du 7 juin

**Les bureaux de vote seront pour cette élection situés Ecole Vinsonneau (avenue Général de Castelnau). Ouverture de 8h à 18h.**

# La vie à Montastruc, en images

Quelques événements marquants de ces derniers mois…

*14 janvier :*
*stage cuisine au Restaurant de l'Esplanade pour les enfants du Centre de Loisirs*

*23 février :*
*Francis Garelli nouveau président des Anciens Combattants*

*3 mars :*
*c'est la guerre des boutons à Montastruc*

*1er mars :*
*les Guidons de printemps sous la pluie*

*7 mars :*
*Caminarem à l'assaut du chemin des Traques*

*15 mars :*
*le Club des Lilas fête le printemps*

# et en couleurs

*20 mars : l'Oustal s'engage pour aider l'association Rêves*

*25 mars : Almendralejo – Montastruc, une amitié franco-espagnole*

*3 avril : les élèves de l'école Sainte-Thérèse offrent 800 repas aux Restos du Cœur*

*4 avril : l'Amicale des commerçants présente une exposition de motos anciennes sur l'Esplanade*

*19 avril : battue aux pigeons dans le village*

*4 avril : l'équipe féminine du JCM championne de France FSGT*

...(une sélection bien loin d'être exhaustive...)

*24 avril : Dans la nuit, la Pétanque montastrucoise se qualifie en Coupe de France*

# Portage des repas à domicile, premier bilan

Le portage des repas a démarré courant février, et 3 mois après, ce sont plus de 600 repas qui ont déjà été livrés. 200 repas étant servis en moyenne chaque mois à la douzaine d'inscrits. Pour les personnes âgées, le portage des repas allège un quotidien devenu parfois un peu difficile et participe à leur maintien à domicile. Car faire les courses, cuisiner demande un effort conséquent pour des personnes affaiblies et bien souvent les personnes âgées négligent leur alimentation. Grâce au portage des repas, elles retrouvent le plaisir de manger et apprécient la chaleur d'une visite quotidienne et le sourire du personnel en charge des livraisons.

L'inscription à ce service peut se faire pour quelques jours ou pour tout le mois, la plupart des inscrits ayant choisi de profiter de ce service quotidiennement. Le personnel de la cuisine centrale élabore les menus sous le contrôle d'une diététicienne et prépare les repas.

Les employées municipales, Sophie, Valérie, et Marie, qui a rejoint l'équipe récemment, prennent en charge la livraison des repas (ceci en plus des tâches qu'elles assument chacune, respectivement à la cuisine centrale, au sein des services administratifs et à l'école). On notera également que les élus et les membres du CCAS ne rechignent pas à mettre la main à la pâte pour participer aux livraisons… pour le plus grand plaisir de tous. Le CCAS tient à remercier vivement toutes les personnes qui s'impliquent dans ce projet.

## Le portage de repas, mode d'emploi

Inscription en Mairie auprès de Valérie, le lundi ou mardi au plus tard pour pouvoir être livré la semaine suivante. Ce service est réservé aux Montastrucois de plus de 65 ans, à mobilité réduite ou en convalescence. Le tarif est de 6 euros par repas (des conditions préférentielles sont possibles pour les personnes en difficulté).

## Une antenne Secours Populaire

A l'initiative du CCAS, le Secours Populaire prévoit d'installer une antenne à Montastruc.
Nous avons besoin de bénévoles pour animer cette antenne.
Toute personne intéressée peut se faire connaître en mairie ou contacter Christelle Guirard, cguirard@mairie-montastruc.fr

# La crèche de Montastruc

La crèche de Montastruc a ouvert en 1992, le projet avait été initié lorsque M. Gay était maire et concrétisé par l'équipe d'André Laur ; Michèle Gaulène, adjointe au maire, s'était alors particulièrement investie sur ce projet.
La crèche accueillait à l'ouverture 20 enfants, la halte-garderie fut ouverte 3 ans après. La capacité a été portée ensuite jusqu'à 25 places en crèche et 7 en halte-garderie, avant que les

places de halte-garderie ne soient supprimées en 2008.
En effet, les réglementations sont aujourd'hui de plus en plus contraignantes, qu'il s'agisse de la cuisine (aujourd'hui trop exiguë), du renouvellement de l'air (insuffisant), du volume sonore (trop élevé), de l'accessibilité (insuffisante de par les ruptures de niveaux).
Bref, notre crèche a vieilli et il va falloir réfléchir à un second souffle (voir l'encadré page suivante)…

Mais pour l'instant, elle tourne cette « Crèche des Moulins », animée par une équipe soudée qui aime son travail, et tournée vers l'épanouissement des enfants. Dirigeant la crèche depuis son ouverture, Joëlle Souloumiac observe des changements dans le comportement des parents… et des enfants. Le regard de l'adulte sur le tout-petit a changé, aujourd'hui « le bébé est une personne », nul n'en doute encore. Les parents ont un plus grand respect de l'enfant et de son propre rythme, ils lui parlent dès son plus jeune âge. Les pères sont plus présents dans la vie des tout-petits, ils s'en occupent bien plus au quotidien et il n'est pas rare aujourd'hui que ce soit le père qui prenne des congés parentaux longue durée. Les enfants quant à eux ressentent le stress plus important des parents, cela peut se manifester par des troubles du sommeil, des cauchemars, des difficultés à dormir.
Joëlle exprime pour finir, au nom de son équipe, une satisfaction. Celle d'avoir mené à bien l'accueil d'enfants handicapés (handicaps moteurs, cérébraux ; autisme ; épilepsie). L'esprit d'équipe était alors encore plus indispensable pour que le surcroît de travail et les difficultés quotidiennes soient vécus comme un accomplissement, celui de pouvoir accueillir et prendre soin de tous les enfants, dans le respect de leur différence.

## Que du bonheur !

Déguisement, spectacle de marionnettes, pignatas (figurines de papier mâché, version sud-américaine de nos bonnes vieilles pochettes-surprises), goûter, bonbons, rien ne manquait à l'appel lors de la fête organisée par la crèche à l'occasion de Mardi-Gras, le 24 février dernier. Inutile de préciser que la joie était à son comble lors de la bataille de confettis finale ! Nul doute que les enfants ne sont pas prêts d'oublier cette journée. Bravo au personnel de la crèche… et aux parents (pour les déguisements !)

# Présentation de l'équipe

**(On notera au passage que cette équipe est tout aussi féminine qu'était masculine celle des services techniques présentée lors du numéro précédent !).**

## Quel avenir pour la crèche ?

Soumise à des normes de plus en plus contraignantes (voir l'article page précédente) et à une demande croissante des parents (plus de 50 enfants sur la liste d'attente !), la crèche va devoir évoluer. Faut-il limiter le nombre de places (une solution qui serait celle du dernier recours), agrandir la crèche, voire déménager dans d'autres locaux ? Toutes les hypothèses sont à envisager, dans le cadre des contraintes budgétaires qui sont celles de notre commune. A intégrer également la dimension intercommunale, car si aujourd'hui la crèche est communale, il est tout à fait envisageable qu'à court ou moyen terme les crèches soient gérées par la Communauté de Communes. Une réflexion approfondie est aujourd'hui amorcée pour étudier ces différentes hypothèses.

**Joëlle**
**Directrice, puéricultrice**
**A la crèche depuis l'ouverture**

**Cathy**
S'occupe plus particulièrement des repas
A la crèche depuis 1995.

**Marie-Claude (Buffel)**
Auxiliaire puéricultrice
A la crèche depuis 1993.

**Marie-Claude (Raynal)**
Auxiliaire puéricultrice
A la crèche depuis 2002.

**Sandrine**
Auxiliaire puéricultrice
A la crèche depuis l'ouverture.

**Sophie**
(la seule de l'équipe née à Montastruc),
auxiliaire puéricultrice en cours de
Validation des Acquis de l'Expérience.
A la crèche depuis 1999.

**Sylvie**
Auxiliaire puéricultrice
A la crèche depuis l'ouverture.

*Et aussi…*
**Marie-Jo**, qui s'occupe de l'entretien de la crèche depuis 2 ans dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi,
**Nelly**, éducatrice de jeunes enfants, arrivée en 2008 et actuellement en congé maternité,
**Nadine** qui remplace actuellement Nelly durant son congé maternité.

# Suppression d'une classe à la maternelle

Les effectifs inscrits et comptabilisés pour la prochaine rentrée scolaire (2009-2010) sont en baisse et ne permettront pas de conserver la sixième classe de l'école maternelle, déjà sur la sellette lors de la dernière rentrée.
Une classe qu'il sera plus difficile de récupérer par la suite puisque les effectifs nécessaires pour une réouverture passent alors de 28 à 32 enfants par classe. La baisse de ces effectifs est avant tout liée au faible nombre de logements construits sur notre commune ces 5 dernières années, contrairement aux années précédentes. Une tendance qui pourrait s'inverser compte tenu des nombreux projets de construction actuellement en cours.

# Un second service pour les petits

L'organisation des repas pour les enfants de l'école maternelle a changé. Soucieuses d'offrir aux petits les meilleures conditions possibles pour leur repas du midi, les différentes parties concernées (corps enseignant, personnel communal, mairie, parents d'élèves) se sont réunies et ont convenu d'une nouvelle organisation du temps midi-deux. Dorénavant, les enfants de petite section déjeunent seuls au premier service puis rejoignent les dortoirs.

Pendant ce temps, les autres enfants se dépensent en récréation avant de rejoindre le réfectoire vers 12h25. La salle a été réaménagée afin que les tables soient, autant que possible, dressées sous les espaces les mieux insonorisés. De fait, le niveau de bruit ambiant a bien chuté et l'attention des enfants de retour en classe semble meilleure.

# Un nouveau passage piéton

Après la réalisation du cheminement le long de la Trésorerie, il manquait un passage piéton sur l'avenue de Castelnau, face à ce dernier, pour permettre aux enfants de traverser en plus grande sécurité. C'est désormais chose faite grâce à l'intervention des services techniques de la mairie.

## Appel à bonne volonté

Vous avez constaté les difficultés d'accès et les risques d'incidents aux abords du groupe scolaire Vinsonneau, vous disposez d'un peu de temps libre et vous seriez prêts à apporter votre concours afin d'aider à la traversée des enfants sur l'avenue de Castelnau ou au chemin Vert. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour intégrer, en tant que bénévole, une équipe "sécurité école" qui pourrait se poster aux endroits difficiles et aider à gérer au mieux le flux des enfants, le matin et le soir.

# Des haies pour protéger les murs

Depuis longtemps, les tags fleurissent ici et là. Des inscriptions qui deviennent intolérables lorsqu'il s'agit d'insultes et d'injures tracées sur les murs de l'école Vinsonneau.
La municipalité, afin de tenter d'enrayer cette escalade, a procédé à l'effacement des inscriptions et a décidé, espérant ainsi protéger les abords, de planter une haie végétale sur la partie basse des bâtiments de l'école élémentaire.
De multiples arrachages s'en sont malheureusement suivis.
Nous souhaitons vivement que les auteurs de ces inscriptions, probables usagers passés de l'école, retrouvent le sens du respect qu'ils doivent à ce lieu d'éducation et à ceux qui y travaillent.
Qu'ils sachent également que la gendarmerie est bien sûr saisie de ces agissements.

# Zoom sur la rénova

## Montastruc d'autrefois

L'Esplanade, dans les arbres, au début des années 60 (la cité d'Anrély, visible à l'arrière-plan a commencé à être édifiée en 1963). Une curiosité visible en haut à gauche de la carte postale : la décharge municipale était alors le long de la D888 ! Les temps ont changé.

Des arbres toujours, des espaces où jouent les enfants, la ville avant la voiture. Le café était déjà à la même place il y a plus d'un siècle, le château d'eau est resté sur l'Esplanade jusqu'au début des années 70.

# tion de l'Esplanade

## Histoire d'une réhabilitation annoncée…

Le quartier de l'Esplanade est le secteur allant de la Mairie à l'aire naturelle située derrière le cimetière, en passant successivement par l'Esplanade haute, le parking avec la voie de circulation et l'Esplanade basse. Plus d'un hectare au cœur de Montastruc !

***Un passé fastueux***

« Qu'elles étaient jolies nos esplanades et qu'il faisait bon s'y arrêter les après-midi avec les tout-petits et les soirs d'été à l'ombre sous la fraîcheur des marronniers et des tilleuls ! Equipées de bancs, elles étaient propices aux rencontres, aux causeries amicales, aux premiers flirts, mais aussi aux parties de pétanque et aux jeux de ballons » se rappelle Mme Amblard. L'Esplanade haute fut longtemps un lieu privilégié pour les marchés ou la fête de la Saint-Barthélemy. L'Esplanade basse, dite alors le foirail, quant à elle, accueillait les jours de foire jusqu'à « sept à huit mille têtes de bêtes à cornes » précisait Paul Mercadal dans son ouvrage sur Montastruc. C'était donc un haut lieu festif, convivial et économique de notre village.

N°1

N° 2

***Les 3 scénarios d'aménagement de l'Esplanade haute***

N° 3

***Un présent désastreux***

Certes, toujours reconnu comme un ensemble urbanistique remarquable de notre chef-lieu de canton, le quartier de l'Esplanade est jugé aujourd'hui dégradé, déstructuré, voire dangereux pour le parking bas. Seule, l'Esplanade basse, grâce notamment aux boulistes qui l'ont entretenue, est restée un lieu convivial et agréable mais a failli, il y a peu encore, être défigurée par des ébauches d'aires de jeux incongrues. Une conclusion s'impose : cet espace mérite une réhabilitation.

***Une large et régulière consultation***

Dès septembre 2008, la municipalité met en place un Comité Consultatif Esplanade qui réunit des

membres du Conseil municipal, des riverains et toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce projet de réhabilitation. Très vite s'impose l'idée de supprimer la verrue des WC sur l'Esplanade haute et les cages à jeux sur l'Esplanade basse. A la place, sont programmées immédiatement la mise en place d'une aire de jeux sur l'Esplanade haute et, sur l'Esplanade basse, à la demande du club de la Pétanque, la réalisation de terrains de boules qui contribue, par ailleurs, à limiter les effets du ravinement dû aux eaux de pluie.
Courant octobre, le Comité Consultatif fait émerger un certain nombre d'attentes et de propositions d'aménagement de ce secteur. En novembre, le Comité travaille à l'élaboration d'un questionnaire susceptible d'élargir encore la base de la consultation. En parallèle, la municipalité organise des réunions avec le 3e âge, les jeunes ou les habitués du quartier. En décembre, le questionnaire est mis à disposition de tous les Montastrucois chez les principaux commerçants du village. Janvier est le mois du dépouillement dont les résultats sont présentés aux membres du Comité, du Conseil municipal et affichés sur le site de la Mairie.

### *Un appel à urbaniste professionnel*

Début février, l'ensemble des résultats de cette consultation est soumis à la réflexion d'un urbaniste du CAUE. Sa mission consiste à faire émerger des scénarios d'aménagement prenant en compte les différentes attentes. Simultanément, un comptage des véhicules stationnés sur chacune des zones de ce secteur, à différents moments de la journée, est opéré.

***Les 2 propositions d'aménagement du parking de la zone intermédiaire***

### *Des scénarios présentés et amendés*

En mars, des propositions d'aménagement et les résultats du comptage sont présentés au Comité Consultatif, puis au Conseil municipal. Toutes les propositions font apparaître un axe piétonnier fort, allant de la mairie à l'aire naturelle. La piétonisation récente de la rue du Presbytère en est l'amorce. La réalisation prochaine d'un passage, en bas du boulodrome, en sera l'aboutissement. Cet axe doit contribuer à sécuriser la traversée de la route entre les deux esplanades, sans perturber par ailleurs les activités des boulistes sur l'Esplanade basse.
Pour l'Esplanade, la version 1 est entièrement piétonnière, la version 2 est semi-piétonnière avec un stationnement longitudinal et une circulation entre presbytère et Esplanade, la version 3 est semi piétonnière, sans circulation de véhicules entre le presbytère et l'Esplanade mais avec deux poches de stationnement à l'extrême droite et à l'extrême gauche.

Pour le parking, une proposition A maintient la disposition actuelle mais rétrécit la voie de circulation. La proposition B dispose les places de parking perpendiculairement à la route et augmente le nombre de places de stationnement.
Pour toutes ces versions, des aménagements ont été proposés par les membres du Comité consultatif et soumis à l'urbaniste du CAUE pour qu'il les intègre dans ces scénarios.

### *Un choix, un lancement d'opération*

Au terme de cette réflexion et de cette concertation, il appartiendra au Conseil Municipal de sélectionner le scénario qui répond le mieux aux attentes des habitants du village, aux objectifs de la municipalité et à ses possibilités financières. Début septembre, sera lancée la phase d'étude pour la programmation des travaux, des coûts, de la réalisation par tranche.

## Regards croisés sur l'Esplanade

Les travaux de rénovation à peine achevés dans sa nouvelle maison, Marjorie Baillette, jeune maman, rêve… d'une réhabilitation de l'Esplanade !

*« Aujourd'hui ce lieu est triste, laissé à l'abandon. Je l'imagine demain accueillant, verdoyant, avec des bancs et des tables où jeunes et moins jeunes auraient envie de se rencontrer, d'échanger…*
*Les enfants doivent pouvoir y jouer en toute tranquillité ! »*

Nouveau propriétaire du « Jardin de l'Esplanade » depuis l'été dernier, Michel Truchot pose un regard neuf sur l'Esplanade. *« C'est ce cadre agréable, au centre d'un village calme qui m'a d'abord séduit. Mais il me paraît essentiel que cet espace soit d'accès facile. Des places de parking doivent y être préservées ! »*

Le nouveau Président de l'Amicale des commerçants a des idées pour dynamiser ce lieu et mieux faire connaître Montastruc :
*« Pourquoi ne pas y organiser un salon du vélo ? Un festival de jazz ? Quel bel avenir alors pour un kiosque à musique embelli ! »*

Habitué de l'esplanade depuis un quart de siècle, Christian Baboulène a connu sur ces lieux l'affluence des jours de foire, la pesée des bœufs ou du bois sur la « bascule », maintenant disparue. Aujourd'hui, ce qui l'inquiète le plus c'est la circulation entre l'Esplanade Sant Pere et l'esplanade basse. *« Je pense qu'il faut commencer les travaux par là avant qu'il y ait un accident.*
*Faire ralentir les voitures grâce à un passage surélevé est indispensable ! Délimiter nettement les emplacements de stationnement avec des bacs à fleurs contribuerait à la sécurité… »*

Invitation

## Présentation publique le 2 juillet

Le 2 juillet, à 21 h, à la salle Jacques Brel, seront présentés à l'ensemble des Montastrucois les différents scénarios de rénovation de l'Esplanade. Les concepteurs du projet, apporteront les précisions, les éclaircissements jugés nécessaires.
Le public pourra faire part de toutes les remarques ou suggestions susceptibles d'améliorer les scénarios présentés. Des commentaires seront possibles, comme sur tout autre sujet, sur le site de la mairie ; ainsi que sur un cahier, destiné à cet usage, qui sera mis à disposition des Montastrucois à l'accueil de la mairie.

## Un déménagement bienvenu

Enfin ! Les toilettes publiques implantées il y a quelques années sur l'Esplanade, à un endroit où elles n'avaient assurément rien à faire, ont été démontées il y a quelques semaines de cela. Un nouveau local a été aménagé par les services techniques à cet effet, on y accède par le préau situé face à la mairie, côté ancien presbytère.

## Aire de jeux

Sur l'Esplanade toujours, l'aménagement de la nouvelle aire de jeux est en cours de réalisation, la mise en service est prévue ce printemps.

# Le budget de la commune

**Le 25 mars dernier le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2009 de la commune, qui présente les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année en cours.**
**Le budget comprend deux sections: la section de fonctionnement et la section d'investissement.**

## Le fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement prévues pour 2009 (2 219 000 euros) sont pour moitié constituées de la part communale des impôts locaux: taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, et compensation par la Communauté de Communes de la perte de recettes résultant du fait que la taxe professionnelle que les entreprises de Montastruc payaient à la commune avant que celle-ci n'intègre la Communauté de Communes est désormais collectée par cette dernière.
Ces recettes fiscales comprennent aussi l'attribution par le Conseil Général d'une part des droits de mutation perçus dans le département (60 000 euros) en forte baisse par rapport à l'an dernier du fait de la crise.
Un petit tiers des recettes provient de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat (636 000 euros) à laquelle s'ajoutent 40 000 euros payés par les communes de Gémil et de Saint Jean l'Herm dont les enfants sont scolarisés à l'école primaire de Montastruc.
Un petit quart (269 000 euros) correspond aux services payants que la Commune rend aux habitants (cantine scolaire, études surveillées, garderie).

Enfin les loyers perçus par la commune, dont la plus grosse part est acquittée par la Gendarmerie et la Poste, représentent 6 % des recettes.

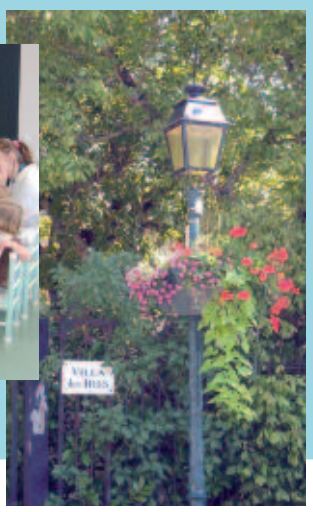

A ces recettes de l'année 2009, s'ajoutent les excédents de fonctionnement dégagés au cours de l'année 2008 (286 000 euros) et ceux cumulés des années précédentes (1 228 000 euros) provenant pour l'essentiel de la vente du terrain du Bouléguo.
L'ensemble de ces excédents, soit 1 514 000 euros, est destiné à être viré à la section d'investissement.
Le budget doit être voté en équilibre, c'est-à-dire que les dépenses inscrites au budget doivent être strictement égales aux recettes de fonctionnement.
Les charges de personnel (1 044 000 euros) représentent près de la moitié des dépenses.
Elles sont en hausse par rapport à l'année dernière du fait de l'embauche d'une Directrice Générale des Services et de la titularisation de postes aidés. Les charges à caractère général pèsent pour un gros tiers (770 000 euros).
Les principaux postes de dépenses de ce chapitre sont les fluides (eau, gaz, électricité, carburant: 160 000 euros), les achats d'aliments pour la cantine (127 000 euros), l'entretien des bâtiments et terrains communaux, de la voirie, du matériel (122 000 euros) et une réserve pour faire face aux imprévus et qui, pour l'essentiel, ne sera pas dépensée et permettra de contribuer à l'autofinancement des investissements dans les années suivantes (163 000 euros).
Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, les crédits destinés aux écoles ont été augmentés.
Les autres charges de gestion représentent un quart du budget. Elles recouvrent nos participations à divers organismes intercommunaux qui nous fournissent des services (gestion du collège, pompiers, syndicat départemental d'électricité…; 91 000 euros), les subventions aux associations (76 000 euros), la subvention à la crèche afin de la mettre aux normes et d'empêcher ainsi sa fermeture (50 000 euros), les indemnités légales des élus (60 000 euros).
A cela s'ajoutent, comme nous y étions engagés, une augmentation de la subvention au centre communal d'action sociale qui passe de 10 000 à 12 500 euros, et un crédit de 15 000 euros pour développer l'action en faveur des jeunes.

## Recettes de fonctionnement

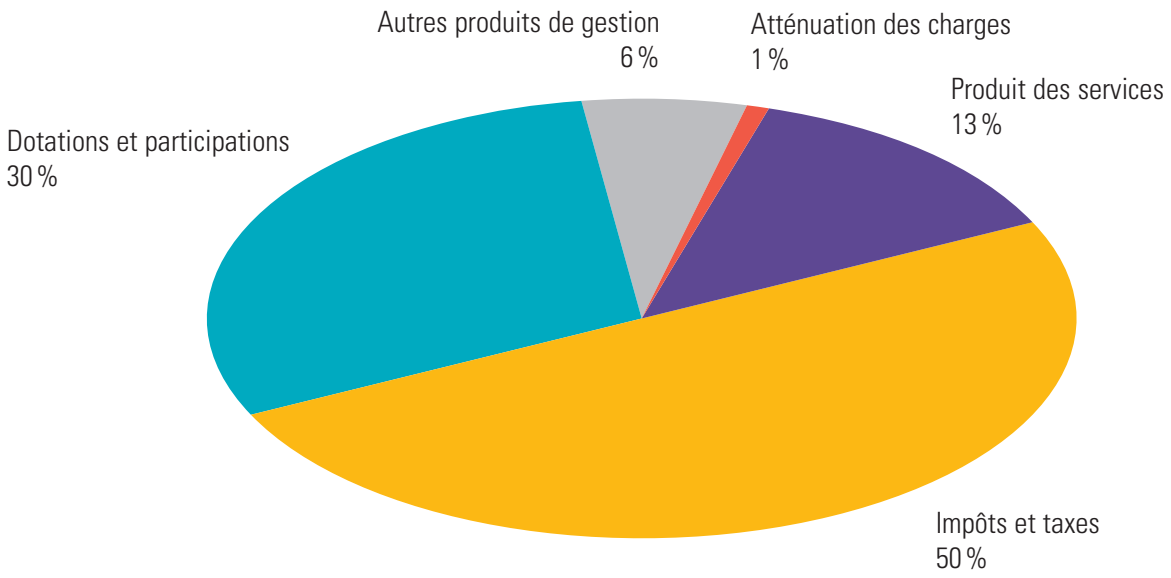


## Dépenses de fonctionnement

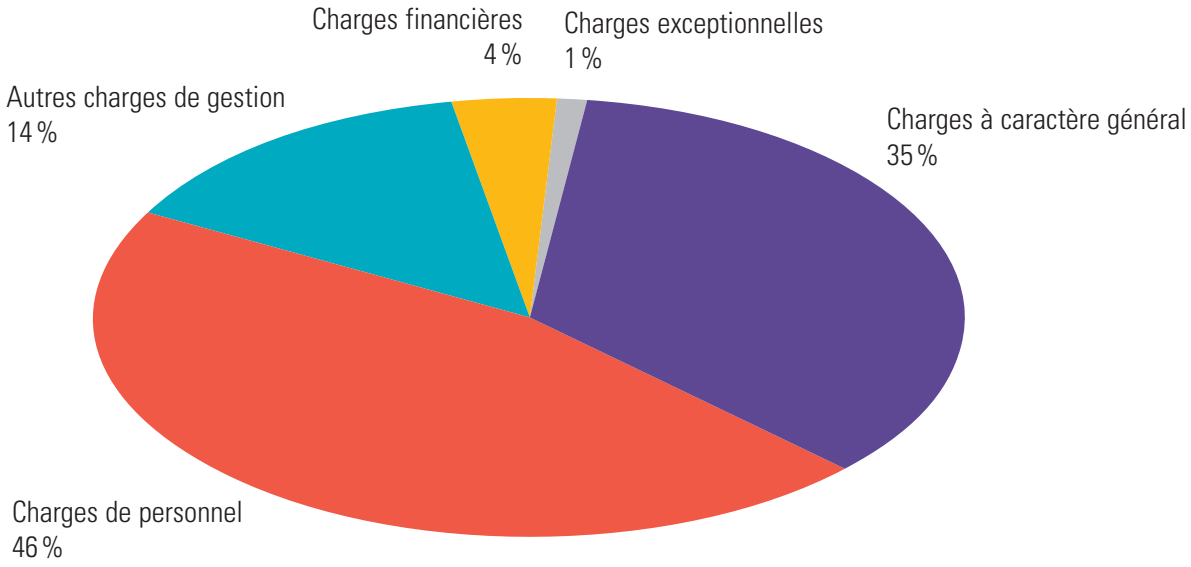


## Infos travaux et divers

La réfection de la toiture de l'ancien collège a été menée à bien courant avril par l'entreprise « Toiture Concept » de Montastruc.

Le marché de maîtrise d'œuvre de construction des vestiaires du rugby a été attribué au cabinet Avellana de Saint-Jory.

Un terrain appartenant à la commune, situé impasse d'Anrély et d'une surface de 654 m², est mis en vente au prix de 110000 euros HT.

# L'investissement

Les recettes qui servent à financer l'investissement proviennent pour plus de la moitié des excédents de fonctionnement dégagés les années précédentes.
Les subventions qui pour la plupart sont accordées par le Conseil Général représentent un peu moins d'un tiers des recettes.
Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) correspond au remboursement par l'Etat d'une grande partie de la TVA payée par la commune à l'occasion des investissements qu'elle a réalisés les années précédentes.

Le montant des investissements prévus au budget s'élève à 2 813 000 euros.
Plus des trois quarts de ces dépenses correspondent à des engagements pris lors de la précédente mandature : construction de l'ensemble dojo/salle de danse qui, avec les aménagements qui l'accompagnent (parking, parvis, éclairage extérieur, etc.), est budgété à plus de 1 580 000 euros ; réhabilitation de l'église (406 000 euros), remboursement des emprunts (141 000 euros) ; factures liées à l'aménagement de l'avenue de Castelnau (52 000 euros) ; coût de la reprise du PLU (30 000 euros).

Le reste correspond à des projets engagés par l'équipe municipale actuelle :
Construction du vestiaire du rugby (180 000 euros) et études préalables à la réalisation d'investissements qui seront réalisés les années suivantes (réfection du pluvial du chemin Vert, aménagement de la route de Paulhac, rénovation de la salle Jacques Brel, tennis couvert, restructuration du centre du village autour de l'Esplanade).

## Recettes d'investissement

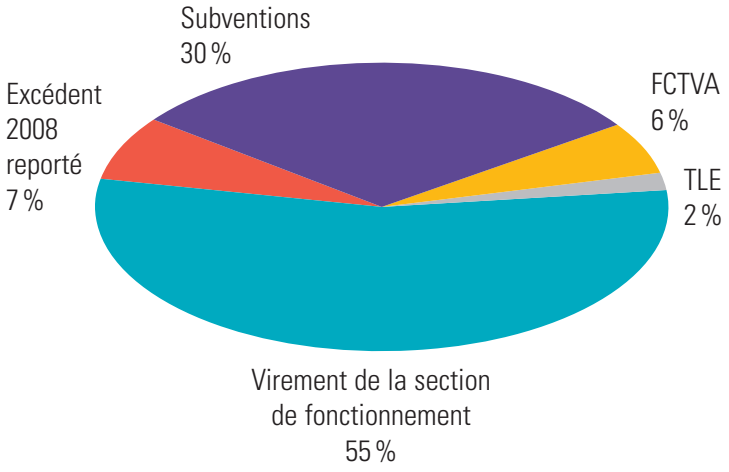


## Dépenses d'investissement

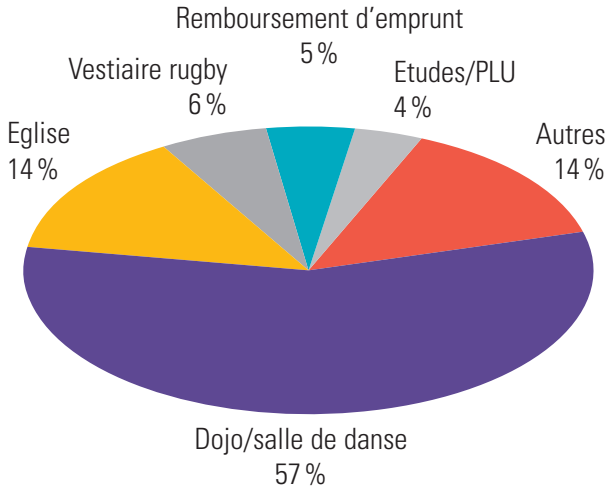

## La commune n'a pas de réserves conséquentes

Comme on le voit, les excédents dégagés lors de la mandature précédente (2001-2008) permettront tout juste de couvrir la part communale du coût des investissements décidés et des engagements pris par nos prédécesseurs, ainsi que des travaux liés à la vétusté et à la mise aux normes de certains bâtiments communaux, non réalisés précédemment et devenus incontournables. De ce fait, et contrairement à une idée parfois reçue, nous ne disposons pas d'une cagnotte qui permettrait de financer, ne serait-ce que partiellement, les équipements que nous nous sommes engagés à réaliser. Il nous faut donc à l'avenir dégager des marges importantes d'autofinancement, c'est-à-dire des excédents de fonctionnement conséquents, ceci dans un contexte marqué par la crise et des annonces gouvernementales inquiétantes.

## Un contexte budgétaire difficile et incertain

La crise économique actuelle, on l'a vu, entraîne dès maintenant des baisses de recettes consécutives au ralentissement du marché immobilier : moindre rapport de la taxe locale d'équipement, diminution du produit des droits de mutation. A cela s'ajoutent des réformes en cours qui affectent également les budgets des communes. Le gouvernement tout d'abord, a décidé d'inclure le remboursement de la TVA dans l'enveloppe financière des aides qu'il apporte aux collectivités locales, ce qui provoquera à l'avenir une diminution de ces aides en euros constants. Diminution non négligeable pour nos finances, du fait que cette dotation représente près de 30 % des recettes de fonctionnement de la commune. Le Conseil Général qui subventionne fortement nos investissements sera également affecté par cette diminution de recettes. Plus grave encore, dans le cadre de la réforme des collectivités locales, le rapport Balladur suggère de cantonner les départements dans leurs compétences spécifiques (action sociale, collège, voirie départementale) et de leur retirer la clause de « compétence générale » qui leur permet notamment de subventionner les investissements des communes. Enfin, la suppression en 2010 de la taxe professionnelle risque à terme de peser fortement sur les ressources de la Communauté de Communes, puisque la compensation que l'Etat s'est engagé à faire ne concerne que les taxes versées par les entreprises actuelles et non pas les nouvelles entreprises qui s'installeraient. Autrement dit, le retour sur investissement que la Communauté de Communes attendait de la création de zones d'activité sur son territoire risque d'être nul. Cela évidemment aura pour effet de reporter sur les communes une partie des charges liées à la mise en place de nouveaux services et notamment des CLAE (Centres de Loisirs associés à l'Ecole).

## Préparer l'avenir

C'est dans ce contexte que nous avons été amenés, pour préserver l'avenir et permettre à la commune de faire face à ses engagements, à augmenter la part communale de la fiscalité locale relative aux taxes d'habitation et foncier bâti de 8 %, les taux passant respectivement de 12,50 % à 13,50 % pour la taxe d'habitation et de 16,00 % à 17,28 % pour le foncier bâti. Concernant la taxe d'habitation, il est important de préciser qu'environ 10 % des foyers montastrucois en sont exonérés. Ils ne seront donc pas concernés par cette augmentation. La taxe sur le foncier non bâti reste quant à elle inchangée, sauf pour certains propriétaires de grandes parcelles non bâties et situées en zone urbaine, mesure ne touchant qu'une douzaine de contribuables.
En dépit de ces hausses, ces taux restent inférieurs à ceux pratiqués dans de nombreuses communes du département ayant une population comparable à la nôtre.

## Dojo - salle de danse : les travaux ont commencé

Les travaux de construction de l'ensemble dojo-salle de danse ont démarré courant mars. Le budget actuel de construction de cet équipement, décidée par l'équipe municipale précédente, s'élève à 1 800 000 euros, une fois pris en compte l'ensemble des dépenses (au coût de la construction à proprement parler il convient de rajouter les coûts de l'assainissement, de l'éclairage extérieur, du parvis, du parking…). Compte tenu des subventions pouvant être obtenues sur des équipements de ce type, la commune espère que la part communale de ces dépenses se situera un peu en dessous d'un million d'euros.

# Le jumelage avec Sant Pere Pescador toujours vivant

Depuis 20 ans, le jumelage entre Sant Pere Pescador et Montastruc perdure à travers les échanges entre les établissements scolaires.
Les élèves de CM2 de l'école élémentaire Vinsonneau ont vécu cette expérience la semaine qui a précédé les vacances de Pâques. Si l'emploi du temps a été un peu bousculé en raison d'une météo maussade, la chaleur de la rencontre ne s'en est pas trouvée altérée et, comme les années précédentes, des liens d'amitié sont nés entre Catalans et Français.

## Ambiance et survol du séjour à travers quelques témoignages d'élèves...

« J'ai bien aimé ce voyage qui m'a appris beaucoup de choses. J'ai particulièrement apprécié la visite de la forteresse de Salses. Seul problème : j'avais du mal à communiquer avec les Catalans. »
« Le séjour était super-cool ! Les familles étaient sympas. Pour le pique-nique on avait des sandwiches aussi gros qu'une baguette de pain ! »
« J'ai adoré le moment où on devait se coucher. Les Catalans chantaient et parlaient. On ne comprenait rien et on rigolait ! »
« C'est une belle expérience pour moi qui n'étais jamais sortie de France. J'ai regretté de ne pas voir le musée Dali. »
« J'ai adoré le foot sur terrain synthétique et la visite de Pals qui est un très beau village. Je n'ai pas aimé le musée du liège. J'aurais préféré la réserve naturelle des oiseaux. »
« Pour le petit-déjeuner, on nous remplissait le bol à ras bord de chocolat crémeux. Une maîtresse nous avait dit que les Catalans mangeaient beaucoup… C'est vrai ! »
« C'était super ! C'est une bonne idée d'organiser ce séjour. J'ai adoré le musée du chocolat à Lisle-sur-Tarn et l'archéosite de Montans ! Par contre la visite de Pals sous la pluie et le musée du liège m'ont beaucoup déplu. »
« Tout le séjour était super ! Surtout le foot et la boum ! »
« Le séjour était génial et les visites intéressantes. J'ai moins aimé la boum à Sant Pere parce que les garçons jouaient au foot au lieu de danser ! »
« Maître, ceux qui redoublent, ils y vont encore l'année suivante ? »

*Concernant le jumelage avec Sant Pere toujours, il a été fêté en ce mois de février le départ à la retraite de Narcis ; cheville ouvrière, côté catalan, de ce jumelage depuis son origine.*

# Enquête sur la mise en place d'un portage de livres à domicile

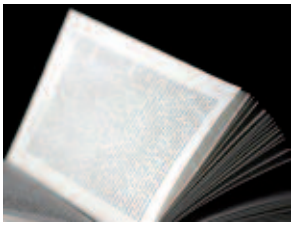

La bibliothèque municipale lance auprès de la population montastrucoise une consultation afin de savoir si des personnes dans l'incapacité de se déplacer pour des raisons liées à l'âge ou à un handicap, seraient intéressées par le portage à domicile, de livres ou revues. Ce service serait gratuit et ne nécessiterait que l'inscription annuelle à la bibliothèque qui s'élève à 5 euros. Vous pouvez contacter la bibliothèque aux heures d'ouverture pour vous faire connaître. Tél. : 05 34 26 99 70.
- lundi : 14 h à 18 h,
- mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h,
- samedi : 10 h à 12 h.

Du résultat de cette enquête, dépendra la mise en place de ce service. Nous vous tiendrons bien sûr informés.

# La vie des associations

## Judo, et de 12 !

Cette année, le Judo-Club Montastrucois a remporté pour la douzième fois consécutive le Challenge Bernard Destouesse, dont c'était la 14e édition. Chapeau bas ! Outre cette victoire acquise au classement général aux points, le JCM a remporté la catégorie des minimes féminines. Ces victoires viennent récompenser le bon niveau atteint par l'ensemble des judokas du club (toujours bien classés), et couronner la formation qui leur est prodiguée. Comme quoi, le Judo est aussi un sport d'équipe !

## Il n'est jamais trop tard

Si certains d'entre nous se disent dépassés par les nouvelles technologies, l'informatique, d'autres, et bien souvent nos aînés, ne s'en laissent pas conter, et prennent si bien le problème à bras-le-corps qu'ils finissent par devenir des experts en retouche de photos, comme en témoignent les photos « avant/après » ci-dessous, présentées au Crédit Agricole dans le cadre de l'exposition Mai-Photographique.

## La pétanque fait honneur à la parité

Au vu des résultats de la Pétanque montastrucoise, la pétanque apparaît comme l'exemple à suivre en matière de parité. En effet, et bien avant toute loi ou décret sur le sujet, voilà un sport qui prévoit, dans son règlement, la possibilité de présenter des équipes mixtes aux compétitions, et voilà un club, celui de notre commune, qui a accepté de jouer le jeu. Et grand bien lui en a pris, puisqu'une doublette montastrucoise a disputé la finale départementale !

## Rock ton bled, cocktail gagnant

Prenez 2 soirées de concerts à la programmation éclectique (de l'électro au punk, en passant par le ska et sans oublier le rock !), qui ont rassemblé plus de 300 personnes. Rajoutez-y une journée d'animations qui a réuni, en dépit d'un soleil absent, petits et grands, autour de divers stands (prévention auditive, gourmandises, BPDJ…), ateliers (« Guitar hero » et percussions de rue), et concerts sous le chapiteau. Relevez l'ensemble d'un défilé musical et d'un conte musical proposé aux plus petits. Puis faites agiter le tout par une équipe de jeunes organisatrices dans le shaker du melting-pot montastrucois (une manifestation MJC en partenariat avec le Club des Lilas, le FCM, le Cercle Laïque, la Bibliothèque, les commerçants, le Collège…) et vous obtiendrez la recette d'un sacré festival !

## Le FCM fait la course en tête

Pour son retour à la compétition, l'équipe seniors de football est en tête de son groupe après une précieuse victoire dans le derby du Nord-Est contre Villemur !

# Les commerces de Montastruc, les boucheries

**Après avoir rencontré les épiciers-primeurs et les boulangers lors des derniers numéros, cap sur les bouchers.**

## Boucherie Pécharmant

Alain Pécharmant est installé à Montastruc depuis août 2005. Il prit alors la succession de Lucien Delacroix (« Lulu »), installé en ces lieux, rue de la Brèche, depuis plus de 20 ans.
Alain, qui a commencé dans la boucherie-charcuterie en tant qu'apprenti à l'âge de 14 ans, à Montauban, était auparavant salarié de Sud Viande Distribution, grossiste en viande. L'idée de se mettre à son compte lui trottait dans la tête depuis longtemps, l'opportunité se présenta lorsque Lucien Delacroix souhaita arrêter son activité. Alain, qui est activement aidé par son épouse, est aujourd'hui ravi de son choix et apprécie tout particulièrement le contact avec sa clientèle (« ils sont très gentils » précise-t-il) et la fabrication de la charcuterie (saucisson,

saucisse sèche, saucisse de foie, chorizo, pâté de campagne, boudin…). Vous pouvez bien sûr passer vos commandes par téléphone et vous pouvez faire préparer votre viande sous vide, elle se gardera alors 8 jours sans congélation. Une demande destinée à la municipalité pour finir : améliorer les trottoirs et la chaussée de la rue de la Brèche.

Téléphone : 05 61 84 21 49
Horaires : 7 h 30 – 12 h 30 (12 h 45 le week-end) et 16 h – 19 h 30
Fermeture le lundi et le dimanche après-midi.

## Boucherie Garrel

André Garrel a repris en 1995 la boucherie qu'Hubert Roussel tint pendant plus de 40 ans. Apprenti à 14 ans, André a très tôt manifesté son désir d'indépendance, puisqu'il démarra en tant que patron à l'âge de 20 ans, dans le quartier du Boulingrin à

Toulouse. Une particularité : les bêtes sont achetées sur pied localement, veaux et bœufs à Saint-Sulpice et agneaux et moutons à Gémil. La fabrication de la charcuterie (saucisse, merguez, chorizo, tripes) est assurée sur place et deux spécialités sont recommandées sans modération : la daube maison et le rôti Orloff (rôti de veau avec bacon, poitrine fumée et emmental). André Garrel constate aujourd'hui que la clientèle change (« Beaucoup plus d'hommes font maintenant les courses et la cuisine »), apprécie les bonnes relations qui existent entre les deux bouchers, permettant de fermer pour congés à tour de rôle, et est très satisfait de la relance de l'association des commerçants. Vis-à-vis de la municipalité, la principale demande est l'amélioration de la signalisation du parking, les automobilistes arrivant place de la Mairie ne sachant pas qu'ils peuvent se garer à 2 pas. La retraite est prévue dans 3 ans, y aura-t-il un repreneur ? Rien de sûr, voilà qui pourrait susciter des vocations locales…

Téléphone : 05 61 84 21 63
Horaires : 7 h 30 – 12 h 30 (12 h 45 le week-end) et 15 h 30 – 19 h 30
Fermeture le lundi et le dimanche après-midi.

# Le renouveau de l'Amicale des commerçants

**Après une dizaine d'années de mise en sommeil, l'Amicale des Commerçants est de nouveau active.**

Sous la Présidence de Michel Truchot, un bureau a été constitué, à l'initiative d'une dizaine de commerçants, persuadés que l'absence d'une organisation représentant commerçants et artisans était préjudiciable à tous. L'objectif premier de l'Association est maintenant de créer une dynamique locale ; « il faut que ça bouge », résume très simplement Michel Truchot. L'association souhaite mettre en place un événement annuel marquant ; un projet de foire annuelle, ouverte aux artisans et commerçants, est déjà à l'étude. Cet événement complétera des animations ponctuelles qui seront répétées, de façon à « redonner aux Montastrucois l'habitude de venir dans le village ». Une trentaine de commerçants et artisans ont d'ores et déjà rejoint l'association, à laquelle la municipalité souhaite beaucoup de réussite, un interlocuteur représentatif des acteurs économiques locaux étant indispensable pour travailler sur de nombreux projets d'aménagement. On notera tout particulièrement la nécessité de poursuivre dès maintenant une réflexion conjointe sur l'amélioration du stationnement et de la signalétique.

## Bienvenue à...

***… Florent Delaruelle***
qui a ouvert le salon de coiffure « Ethan et Morgane » (hommes, femmes, enfants), avenue de Castelnau, en face de la Poste. Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le mardi, mercredi et jeudi ; de 9 h à 19 h sans interruption le vendredi et samedi.

***… Célia et Jérôme Thibault***
qui ont repris la boulangerie de l'avenue de Castelnau.

***A noter aussi***
Le déménagement du Colibri, salon de soins corporels.
Nouvelle adresse : 14, place Rhin et Danube
Tél. : 06 80 05 18 66.

***Nous avons la chance à Montastruc de disposer de nombreux commerces de proximité, profitons-en !***

# Réunions de quartiers

**Comme indiqué dans notre précédent bulletin municipal, la municipalité a organisé des réunions de quartiers, avec pour objectif de mieux cerner les attentes de l'ensemble des habitants.**
**Par souci d'efficacité, la commune a été divisée en trois secteurs géographiques: Nord-Est (Route de Lavaur – Chemin Vert – Villeneuve – Birats); Centre village; Sud Ouest (la Valade, Marius Gineste, Anrély, Brante, D888).**

Ces 3 réunions, qui se sont successivement tenues les 3, 17 et 31 mars dernier, et ont fait chacune l'objet d'un compte rendu mis en ligne sur le site de la Mairie (www.mairie-montastruc.fr), ont permis aux 130 participants qu'elles ont regroupés d'interroger la Municipalité sur des problèmes affectant leur vie quotidienne, et concernant principalement les domaines suivants.

## Sécurité routière

Il apparaît qu'il s'agit là de la première des préoccupations de nos concitoyens, et ce quel que soit leur lieu de résidence.
La vitesse excessive des automobilistes s'est taillé la part du lion, puisqu'il en a été question à chaque réunion. Certains aménagements sont prévus (un feu tricolore chemin Vert, aménagement de la rue de la Brante et de la route de Paulhac…), il faut noter que la route de Lavaur reste de la compétence du Conseil Général. Une sécurité insuffisante des piétons, parfois contraints de marcher sur la chaussée, est également pointée, en raison, d'un manque de civisme (voitures en stationnement sur les trottoirs du centre du village), de l'absence de trottoirs, ou de leur mauvais état (rue de la Brante), voire, en certains endroits, de l'inefficacité de l'éclairage public.
Concernant l'éclairage, pour l'avenue Marius Gineste, une étude va être demandée au SDEHG pour supprimer le « trou noir » aux abords de l'avenue de Castelnau, et pour Anrély, les travaux de remise en état vont démarrer.

## Etat de la voirie - Ramassage des ordures - propreté du village

Bien que l'état de la voierie semble parfois poser problème (Nord Est: chemins de Counnac et de Grifoulet; Sud Ouest: avenues de la Valade et Marius Gineste), c'est plus sa propreté qui retient l'attention. Ainsi, alors qu'est stigmatisée, dans le secteur Nord Est, une collecte d'ordures ménagères inadaptée aux besoins en raison d'un manque de conteneurs (l'installation de deux conteneurs supplémentaires va être demandée au SIVOM), ou, dans le secteur Sud Ouest, la persistance de l'entreposage des déchets verts municipaux sur l'ancien chemin de Bourc (la Mairie appuie la proposition d'une étude financière d'enlèvement desdits déchets par le SIVOM), dans le centre du village, c'est le nettoyage de certaines artères qui est jugé insuffisant, bien que les employés municipaux y veillent régulièrement (avenue de Castelnau…). Les habitants ont donc été invités à signaler à la Municipalité les interventions qui leur paraîtraient urgentes, par courrier électronique (contact@mairie-montastruc.fr), ou à l'accueil de la Mairie.

## Urbanisation équipements collectifs

En matière d'urbanisation, c'est sans surprise les grandes opérations qui ont suscité le plus d'interrogations.

**Pour le quartier Nord Est**, la municipalité a fait le point sur l'aménagement du secteur chemin des Birats/Lanclos/école maternelle, en indiquant qu'y seraient construits, le dojo/salle de danse (dont les travaux viennent enfin de débuter), des bâtiments qui abriteront le centre de loisirs (ALSH), le relais d'assistantes maternelles (2011), et le centre d'accueil de jour pour malades d'Alzheimer, que l'AFC projette d'ouvrir en 2010.

**Pour le quartier Sud Ouest**, c'est bien évidemment le devenir du projet du Bouléguo qui a retenu plus particulièrement l'attention des participants. La municipalité, après avoir indiqué que le permis de construire serait caduc en novembre 2009, a précisé que le promoteur lui avait présenté un nouveau projet (suite à l'échec des 2 premiers), intégrant habitat individuel, habitat collectif privé et social, galerie commerciale et moyenne surface de 800 m², mais nécessitant le rachat d'une partie du terrain restée propriété communale.

Le conseil municipal s'est prononcé contre cette cession, car l'implantation de surfaces commerciales en cet emplacement, compromettrait l'équilibre qu'il souhaite trouver entre le développement d'activités le long de la RD888 et le maintien des commerces au centre du village.

**En matière d'équipements collectifs**, ces réunions laissent apparaître que les attentes de nos concitoyens sont réelles, et concernent, plus précisément, les aménagements destinés aux plus jeunes.
La municipalité a ainsi été en mesure d'annoncer :
- qu'une aire de jeux serait édifiée à Lanclos,
- que le terrain de basket du chemin Vert allait être doté de grillages surélevés,
- qu'à l'instar de l'été dernier, le terrain de sport de la Conseillère sera en libre-accès durant la journée, et,
- concernant la construction d'un « skate parc », qu'un tel projet n'avait pas encore été étudié, mais représenterait, selon les premiers renseignements pris, un investissement assez lourd (entre 30 000 et 100 000 €)

Ces réunions de quartier se sont avérées un lieu d'échanges constructifs, où tout un chacun a pu s'exprimer, et ont permis d'avoir une vision complète des préoccupations de proximité des habitants.
Cette initiative, qui s'intègre dans le cadre de la démarche de développement de la démocratie locale, sera renouvelée.

## Demande d'installation du gaz à Anrély

Dans le cadre de la construction, prévue prochainement, d'un nouveau lotissement dans le bas du quartier Anrély, la mairie se propose de répercuter auprès de GRDF les demandes d'installation du gaz des habitants de ce quartier. Ceci augmenterait ainsi les chances de voir cette requête satisfaite.
Si vous habitez ce quartier et si vous étiez intéressé pour vous abonner au gaz, vous pouvez en faire part à la Mairie d'ici fin juin.

Pour suivre l'actualité de la commune en temps réel, rendez-vous sur notre site internet **www.mairie-montastruc.fr**

# Etat civil du 1er janvier au 30 avril 2009

## Naissances

| | |
|---|---|
| PORCARIO Raphaël | 20 janvier |
| VIARD-SAUGÈRE Rubens | 26 janvier |
| BONNEU Clémence, Valentine | 27 janvier |
| PORTET Alex, William, Paul | 9 février |
| KARR Ugo, Alain, Michel | 15 mars |
| BULTEAU Maxime, Elie, Léo, Sylvain | (Saint-Jean) 19 mars |
| CHALUMEAU Zélie | 8 avril |
| BENOIST Lola | 12 avril |

## Décès

| | |
|---|---|
| BROKHES Roger Maurice | 1er janvier |
| COMPAYRÉ Philippe | 27 janvier |
| COMBIS Robert, Henri | 30 janvier |
| BENATO, Veuve FERASIN, Maria | 12 février |
| CUGNO, Veuve ROUSSEL Eugénie, Lucienne, Paule | 27 février |
| VIGUIER, Veuve IZARD, Yvonne, Marie | 8 mars |
| PITORRE Eugène, Jérémie | 20 mars |
| CASADEBAIG Michel | 30 mars |
| DOUANNE Renée | 26 avril |

## Mariages

| | |
|---|---|
| M'CHALI Paulette & RIOS Pierre | 25 avril |

# A la rencontre de...

**Carole Gabriel, nouvelle directrice générale des services de la commune, qui a pris ses fonctions le 20 avril.**

**Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**
J'arrive de la ville de Castanet-Tolosan pour laquelle j'ai travaillé 8 ans dans différents services. Auparavant j'ai collaboré pour plusieurs villes de l'agglomération nantaise. J'y ai occupé différents postes à responsabilité, l'avantage de la fonction publique territoriale est de pouvoir évoluer, changer de métier. C'est une expérience riche humainement et professionnellement.

**Quelles sont vos premières impressions sur Montastruc-la-Conseillère ?**
C'est avant tout un très beau village, avec un patrimoine et un charme unique. C'est ensuite une véritable petite ville, avec beaucoup d'atouts, en termes d'équipements, de commerces, d'animation, de culture. Elle a tout d'une grande !

**Comment voyez-vous votre poste à Montastruc-la-Conseillère ?**
Comme je suis très gourmande, je ferais la comparaison de ce travail avec celui d'un bon restaurant : les élus décident du menu, moi j'ai la toque du chef qui dirige la brigade en cuisine. Les convives sont les administrés… Mon rôle est donc de leur servir les meilleurs mets, grâce à l'implication de toute une équipe.

**Et en dehors du travail, quelles sont vos occupations favorites ?**
Comme beaucoup de parents qui travaillent, ma journée est loin d'être finie quand je rentre chez moi ! Je consacre la majeure partie de mon temps libre à mes enfants de 6 et 9 ans. Mes domaines de prédilection sont multiples car je suis une curieuse par nature, tout m'intéresse ! Je lis beaucoup, notamment la presse, je suis également passionnée de culture et je suis impliquée dans les arts de la rue et le théâtre. J'adore aussi découvrir de nouveaux musées et le fabuleux patrimoine régional. Adepte du camping-car, je pars dès les beaux jours pour des « échappées belles », la région Midi-Pyrénées regorge de balades et il me faudrait un congé sans solde pour tout découvrir !
Mais cela ne va pas être possible, le travail m'attend !

## De nouveaux horaires d'accueil à la Mairie

La mise en œuvre de la délivrance des passeports biométriques a nécessité une remise à plat des horaires d'ouverture de la mairie, car il devient en effet indispensable d'avoir deux employés présents simultanément pour assurer les services d'accueil et d'état-civil.
Cela nous a conduits à supprimer la permanence du samedi matin, en revanche nous avons décidé de prolonger le mardi l'accueil jusqu'à 19 h et de le démarrer le jeudi dès 8 h, de façon à permettre à chacun, en fonction de ses horaires de travail, d'accéder au mieux aux services de la mairie.

### Les nouveaux horaires :

**Hors vacances scolaires :**

| | |
|---|---|
| Lundi : | de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h |
| Mardi : | de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h |
| Mercredi : | de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h |
| Jeudi : | de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h |
| Vendredi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h |

**Pendant les vacances scolaires :**

| | |
|---|---|
| Lundi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h |
| Mardi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h |
| Mercredi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h |
| Jeudi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h |
| Vendredi : | de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h |

## Deux précisions concernant le passeport biométrique :

- il est très vivement conseillé de prendre rendez-vous par téléphone ou par mail (etatcivil@mairie-montastruc.fr) pour la constitution du dossier, pour laquelle il faut compter 30 minutes sur place.
- en conséquence l'accueil pour toute demande concernant le passeport biométrique est clos 30 minutes avant la fermeture de la mairie.

# Agenda : juin à septembre 2009

## Juin

**Vendredi 5 juin**
- 21 h : 1er concours de pétanque inter-clubs (Bessières, Montastruc, Villematier), en 4 parties (doublette formée), organisé par la Pétanque montastrucoise

**Samedi 6 juin**
- de 9 h à 18 h : grande kermesse organisée par le Club des Lilas, Place d'Orléans
- 20 h 30 : gala de danse classique et Tai Chi Chuan, organisé par la MJC, salle Jacques Brel (nouvelle présentation du spectacle à la salle Altigone de Saint-Orens le 17 juin à 19 h 30)

**Dimanche 7 juin**
- Vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements : montastruc-en-fete@orange.fr
- A partir de 9 h : « Journée nature » dans le cadre du marché.
- 16 h : gala de danse classique et Tai Chi Chuan, organisé par la MJC, salle Jacques Brel (nouvelle présentation du spectacle à la salle Altigone de Saint-Orens le 17 juin à 19 h 30)

**Vendredi 12 juin**
- Journée portes ouvertes organisée par l'école élémentaire avec le concours du Cercle laïque. Présentation d'animations réalisées par les enfants.
- 20 h 30 : soirée théâtre (atelier enfants), organisée par la MJC, salle Jacques Brel

**Samedi 13 juin**
- Tournoi annuel (poussins et benjamins), organisé par le FCM, stade municipal
- 15 h et 20 h 30 : gala de danses Modern'Jazz, Sévillanes et Latines, organisé par la MJC, salle Jacques Brel (nouvelle présentation du spectacle à la salle Altigone de Saint-Orens le 17 juin à 21 h 30)

**Dimanche 14 juin**
- Tournoi annuel (débutants et – de 13 ans), organisé par le FCM, stade municipal
- A partir de 10 h : challenge ASCEE 31 organisé par la Pétanque montastrucoise
- 14 h : « les Musicales » (atelier musique), organisé par la MJC, salle Jacques Brel

**Du lundi 15 au dimanche 21 juin**
- Voyage en Corse organisé par le Club des Lilas

**Jeudi 18 juin**
- Spectacles de fin d'année de l'école maternelle, avec le concours du Cercle laïque.

**Vendredi 19 juin**
- de 10 h à 17 h : Rugby, tournoi des écoles, avec la participation des écoles de Montastruc, Bessières, Buzet, Toulouse Bagatelle et Verfeil, organisé par le SCM XV
- 20 h 30 : soirée théâtre (ateliers pré-ados et adultes), organisée par la MJC, salle Jacques Brel

**Samedi 20 juin**
- « Rugby en Fête » : journée organisée par le SCM XV, à destination de tous les mordus et sans limite d'âge, pour fêter son vingtième anniversaire
- 11 h 30 : vernissage de l'exposition des ateliers terre de la MJC, rue Sarre Brulat
- 14h : finales des tournois internes (hommes, femmes et jeunes), au Tennis Club de Montastruc (près du stade municipal)
- 14 h 30 : concours de belote organisé par le Club des Lilas, salle de l'Ancien Collège
- de 15 h à 19 h : ouverture de l'exposition des ateliers terre de la MJC, rue Sarre Brulat

**Dimanche 21 juin**
- 10 h : courses (2 parcours) et randonnées pédestres organisées par Cap Montas, en Forêt de Buzet, au bénéfice d'Hôpital Sourire. Infos : M. Guithou, 05 61 84 50 90 ; M. Lagarrigue, 06 30 47 41 02
- de 15 h à 19 h : ouverture de l'exposition des ateliers terre de la MJC, rue Sarre Brulat
- A partir de 19 h : Fête de la musique organisée par la MJC et le Comité des Fêtes, Place Sant Pere Pescador

**Jeudi 25 juin**
- A partir de 20 h : concours officiel « 55 ans et plus », organisé par la Pétanque montastrucoise

**Vendredi 26 juin**
- 14 h 30 : loto mensuel organisé par le Club des Lilas, en ses locaux, Place d'Orléans (réservé aux adhérents)

**Samedi 27 juin**
- De 14 h à 18 h : kermesse des écoles publiques organisée par le Cercle laïque, à l'école Vinsonneau. Repas et soirée dansante.

**Mardi 30 juin**
- « Boum des CM2 » organisée par le Cercle laïque

# Agenda : juin à septembre 2009

## Juillet

**Jeudi 2 juillet**
- 21h : Réunion de présentation du projet de rénovation de l'Esplanade, Salle Jacques Brel

**Dimanche 5 juillet**
- Randonnée pédestre « Pampelonne - Vallée du Viaur sentier des crêtes (81) », organisée par RandoNat'. 11 km. Contact : Nathalie Fenouil 05 34 26 12 21, ou nathalie.fenouil@orange.fr

**Lundi 13 juillet**
- Soirée « Moules-Frites », animée par Pro-Night (disco-mobile), organisée par le Comité des Fêtes. Renseignements : montastruc-en-fete@orange.fr

**Samedi 18 juillet**
- à partir de 14h30 : challenge Rimbault, organisé par la Pétanque montastrucoise, suivi du traditionnel repas

**Vendredi 24 juillet**
- A partir de 20h : concours officiel « 1 homme/1 femme », organisé par la Pétanque montastrucoise

## Août

**Samedi 22 août**
- Soirée « Aligot » avec animations Cabaret et disco-mobile organisée par le Comité des Fêtes. Renseignements : montastruc-en-fete@orange.fr

**Dimanche 23 août**
- Feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements : montastruc-en-fete@orange.fr

**Vendredi 28 août**
- A partir de 20h : concours officiel « 2 hommes/1 femme », organisé par la Pétanque Montastrucoise

## Septembre

**Samedi 5 septembre**
- 14h30 : concours de belote organisé par le Club des Lilas, salle de l'Ancien Collège.

**Vendredi 11 septembre**
- 14h30 : loto mensuel organisé par le Club des Lilas, en ses locaux, Place d'Orléans (réservé aux adhérents)
- A partir de 20h : concours officiel « 2 hommes/1 femme », organisé par la Pétanque Montastrucoise

**Samedi 19 septembre**
- 14h30 : concours de belote organisé par le Club des Lilas, salle de l'Ancien Collège

**Dimanche 20 septembre**
- Vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes. Renseignements : montastruc-en-fete@orange.fr

### Et en permanence...

**Belote** : tous les mardis à 20h30, concours de belote organisés par Les amis de la belote, salle de l'ancien collège.

**Bridge** : tous les lundis, de 14h30 à 18h, tournois organisés par le Club de Bridge, salle de l'Ancien Collège. Contact : Dominique Ménard, 05 61 09 34 86 ou menarddominique@neuf.fr

**Pétanque** : tous les vendredis après-midi, concours en 3 parties, en doublette à la mêlée, organisés par la Pétanque montastrucoise

**Vous pourrez retrouver affiché dans le village et sur le site de la Mairie (http://www.mairie-montastruc.fr/agenda/) l'agenda mis à jour régulièrement.**

### Collecte des ordures ménagères des 14 juillet et 15 août

La collecte du mardi 14 juillet est reportée au mercredi 15 juillet.
La collecte du samedi 15 août est avancée au vendredi 14.
Les caissettes ou les poubelles sont à sortir la veille au soir.

*Montastruc les Nouvelles : Magazine édité par la Mairie de Montastruc-la-Conseillère - tél : 05 61 84 21 10*
*Responsable de la publication : Jean-Louis BOURGEOIS, Maire*
*Responsable de la rédaction : Vincent MOREAU, assisté de Frédéric FENOUIL et de Josette SIMONET*
*Remerciements à Eliane Orlando, La Dépêche du Midi, pour sa contribution photographique*
*Illustration, Bruno Bichara*
*Conception - réalisation : Microsophia Communication 05 62 71 01 26*